

Personnes mutées à l'intérieur d'une société

L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) permet aux personnes mutées à l'intérieur d'une société de séjourner temporairement aux États-Unis afin de fournir des services de cadre de direction ou de gestionnaire, ou encore d'occuper un poste exigeant des connaissances spécialisées dans une des filiales, succursales, société mère ou société affiliée de l'entreprise qui les emploie au Canada.

De quels documents ai-je besoin à la frontière?

À tout poste frontalier, vous devez établir votre admissibilité comme personne mutée à l'intérieur d'une société. Lorsque vous demandez votre autorisation de séjour, vous devez remplir le **formulaire I-129**, qui est en fait une demande pour les travailleurs non immigrants. Le formulaire doit être accompagné d'une description des liens entre l'entreprise au Canada et celle aux États-Unis (p. ex., rapport annuel, états financiers, etc) pour montrer l'assertion relative à la propriété et à l'influence dominante.

Outre la **preuve de citoyenneté canadienne** et le **formulaire I-129**, il est utile également de fournir aux autorités du service d'immigration et de naturalisation des États-Unis (USINS) une **lettre de votre employeur** indiquant le but précis et la durée de votre séjour aux États-Unis. Les autres renseignements utiles sont :

- la durée de l'emploi, les fonctions du poste, les compétences requises, le salaire, l'expérience de travail ainsi que le poste occupé dans la structure organisationnelle de l'entreprise au Canada;
- une preuve que vous avez occupé un poste de même nature pendant au moins un an au cours de la période de trois ans précédant votre demande d'admission;

- une description détaillée des fonctions et des qualifications du poste envisagé et une attestation que le poste envisagé est celui de cadre de direction, de gestionnaire ou encore un poste exigeant des connaissances spécialisées;
- dans le cas d'un poste nécessitant des connaissances spécialisées, une preuve que vous possédez ces connaissances et que le poste exige celles-ci.

Les personnes mutées à l'intérieur d'une société en vertu de l'ALENA sont admises aux États-Unis sous la **classification L-1**.

N'oubliez pas que **votre entreprise affiliée** doit continuer à **faire des affaires** au Canada pendant toute la durée de votre séjour aux États-Unis.

Si vous préférez faire évaluer votre demande de mutation avant de vous rendre au poste frontalier, vous pouvez envoyer le formulaire I-129 et la documentation connexe à un centre de services d'immigration et de naturalisation (Immigration Naturalization Service Centre) des États-Unis, selon l'endroit où vous travaillerez, c'est-à-dire au Vermont Service Center, au California Service Center, au Nebraska Service Center ou au Texas Service Center. Vous trouverez les adresses de ces centres de services au site Web www.ins.usdoj.gov

Combien de temps puis-je rester?

La **classification L-1** est généralement valide pour trois ans (un an pour une nouvelle compagnie) et est renouvelable pendant au plus sept ans dans le cas d'une personne qui exerce des fonctions de cadre de direction ou de gestionnaire et pendant au plus cinq ans dans le cas d'une personne qui occupe un poste nécessitant des connaissances spécialisées.